

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 45 (1907)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Petites annales de janvier  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-203976>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

quand je le vis s'arrêter devant le 1<sup>er</sup> régiment suisse, qui se trouvait dans notre brigade. Mon ami, le capitaine Rey, fut à même de le contempler tout à son aise : comme moi, il fut frappé de l'inquiétude de son regard. En descendant de cheval, il s'était appuyé contre des poutres et des planches, qui devaient servir à la construction du pont. Il baissait la tête, pour la relever ensuite d'un air de préoccupation et d'impatience, et, s'adressant au général du génie Eblé :

— C'est bien long, général, c'est bien long !

— Sire, vous le voyez, mes hommes sont dans l'eau jusqu'au cou, les glaçons interrompent leur travail ; je n'ai point de vivres et d'eau-de-vie pour les réchauffer.

— Assez ! assez ! répondit l'empereur.

Il se mit de nouveau à regarder la terre. Peu de moments après, il recommença ses plaintes et paraissait avoir oublié les observations du général. De temps à autre, il prenait sa longue-vue. Connaissant les mouvements de l'armée russe, qui arrivait à marches forcées sur le Dnieper, il craignait d'être coupé et à la merci de l'ennemi, qui voulait nous entourer de trois côtés à la fois, avant que les ponts fussent achevés. Je ne sais si je me trompe, mais ce moment fut un des plus cruels de sa vie. Sa figure ne trahissait cependant pas d'émotion ; on n'y lisait que l'impatience... C'était le 27 novembre au soir.

(La fin samedi.)

#### En hiver.

**E**h bien, nous sommes en hiver ! — Je vous remercie du renseignement, mais, en vérité, nous nous en doutions déjà à certains signes qui ne trompent guère. Ce sont d'abord les parties saillantes du visage, nez et oreilles, dont les teintes vont de la tomate au pruneau. Il y a aussi les engelures, un avant-goût du purgatoire. Les pots à eau, les cuvettes craquent ; les robinets ne jouent plus.

— Et à quoi passez-vous les longues soirées au village ?

— Nous luttons, souvent en vain, contre la bise. Indiscrète et bruyante, elle entre par les fenêtres mal jointes — on n'en connaît guère d'autres à la campagne — s'étale sur les planchers, secoue les portes, grimpe le long des rideaux et se faufile jusque dans les lits.

Pendant ce temps, nous nous rôtissons les tibias devant la cheminée toute rouge ; les tibias une fois à point, ce qu'on reconnaît à une légère odeur de roussi, on se fume les côtes. Certains friuleux peuvent s'adonner pendant plusieurs heures à cet exercice de derviche tourneur.

On ne s'ennuie point néanmoins, rien n'étant plus propice à la rêverie et à la causerie que la flamme du foyer. Je la regarde aller, venir, s'éteindre ici pour se rallumer là, et cette flamme évoque une foule d'images qui se pressent à notre pensée. Puis on cause avec plus de liberté, plus d'abandon : tant de choses se disent mieux quand, au lieu de regarder son interlocuteur, on regarde le feu, toujours discret.

On s'avoue réciproquement : « Je boirais bien une tasse de thé ! » C'est l'accord parfait. La bouilloire dit sa petite chanson, toujours plus haut, toujours plus haut. Et les feuilles de Chine ou de Ceylan répandent partout leur fin arôme. Une « tremptée » de biscuits, après quoi, bonsoir la compagnie ! On se trouve juste dans les dispositions favorables pour réchauffer promptement le lit qui nous attend.

ELÉONORE BICHELER.

#### Une poignée de drôleries.

**P**ropos d'un gricheux à l'ouïe d'un pianiste en renom :

« Ce qu'on peut souhaiter de mieux à ces artistes, c'est le violon ! »

\*

*Arithmétique d'avocats.* — Entendu au Tribunal cantonal, de la bouche d'un avocat très connu :

« Ah ! messieurs les juges, représentez-vous cette automobile, lancée à une allure de 30 kilomètres à l'heure, c'est-à-dire... à cinq cents mètres par seconde !... »

\*

En session d'examen de droit. L'examinateur à l'un des candidats :

— Voyons, citez-moi quelques auteurs latins.

Le candidat, hésitant :

— Eh bien, eh bien, il y a... Télémaque, par exemple !

\*

*Le pied anglais.* — Au magasin de chaussures, à Montreux :

Une Anglaise vient d'essayer une paire de larges bottines. Elle les laisse.

LA MARCHANDE. — Vous n'en voulez pas ? Désolee, madame, mais je n'en ai pas de plus grandes pour le moment !

\*

*L'éducation classique.* — Nous avons, heureusement pour nous, quelques chefs de gare bons lettrés. L'été dernier, en gare de V., un professeur anglais et sa femme essayaient en vain de se faire comprendre en leur langue. Il s'agissait d'un dépôt de bagages.

Alors, milady eut une inspiration subite :

— Dis-moi — s'écria-t-elle en son anglais — si tu essayais du latin ?

• Et l'Anglais, déposant sa malle :

— *Requiescat in pace. Resurgam !*

Le fonctionnaire :

— C'est bien. Qu'elle repose en paix ; vous reviendrez. Au revoir !

PAYSAN DU SEYON.

#### On syndico d'attaque.

**V**o séde que ti lè z'an pè vè la St-Sylvestre on dusse convoqué lo conset générat àobin lo conset communat po décida que vo liant fère l'an que vint. L'appelant cein lo budget que lè quemet se on desai onna follie de papà iò s'écrivit dessu tot l'erdzeint que la municipalité l'a lo drâ d'emplleyi tant qu'à l'autre bounan : tant po lè tserrâtre, tant po lè z'écoule, tant po la nâ, tant po lè vacachon. (Lè vacachon lè guieró pouant bâire de demi à bin medzi de sâcoisse ào fêdo ein fasicent lau tornâie.)

Dan lo syndico de Revirebise l'avâi fê asseimblia dein lau grand pâilo lo conset communat po clli budget et pu po oquie d'autre que vu vo dere tot ora. Lo budget l'etâi bin parti ; nion n'avâi reciliama ; lo chapitre dâi vacachon l'avâi passé quemet n'einluzdo quand bin lo chifre l'etâi gros. Quand lè que tot fut fini, vaité que lo syndico dèmande la parola et lau fâ :

— Mè z'ami ! voudri oncora vo dere oquie qu'on a devesâ ein municipalité. Vo sède prau que ti lè z'an ào bounan lâi a dâi trop de dzein de pè lè velâdo derri que vignant mendeyi et dèmandâ l'ermonna, que cein lè onna vergogna : dâi bouibo, dâi fémalle, mîmameint dâi fenne. On pâo pas pâ abréva sein ôtre dèmandâ : « Dau bounan, se vo pllie ! Dau bounan se vo pllie ! » et tsantâ :

Nous avons les pieds dans la neige  
Et le bout des doigts gelé.

Vo dio que n'est pas guié tot cein. Et aprî lo bounan on ne trâove pemin de pice de dou centimo et de ion dein la coumoûna, que lè onna misère po lo fretâ que veind lo laci, du que pâo pas rebaillâ dâi dzauno po reindre à cliau que vignant querî lo laci à la fretâre. Lè onna misère assebin po lo pridzo, po cein que lo menstre s'pllieint que, dein lo mât de janvier ne trâove pas dein la crouseille dâi dzauno quemet

tot lo resto dau teimps... ne trâove que dâi botton que faut bailli à la « Société de couture ». Stasse orâ ein a omèle po dhf z'an. Tot cein ie vint damâcheint lè z'ermonne que faut fère ào bounan. Sè pas se vo mè compeinde ? Lè rein que po vo dore que faut décida que sâi défeindu de mendeyi tsî no ào bounan. Ite-vo d'avi ?

— Oï ! Bin su ! Appouy ! Bin dèvesâ ! Vive lo syndico ! que repondant lè conseillé.

— Eh bin ! so refâ lo syndico, la loi sarâi fete dinse :

*C'est défendu de mendier dans la commune de Rerirebise, sous peine de cinq francs d'amende.*

— Ite-vo d'accô ?

— Rein de pe justo, syndico. Bravo !

— Vâi mâ ! fa on conseillé, se clli que mendye n'a pas cinq francs, que foudrài-te lâi fère ? On pâo portant pas l'imprésenâ, tot cein farâi dâi frais po la coumouna. Qu'ein peinsâ-vô ?

— Citoyen, que repond lo syndico, la municipalité l'a assebin peinsâ à cein et l'a décida d'écrire po fini :

*Celui qui n'aura pas les cinq francs sur lui devra continuer à mendier, accompagné du garde-champêtre, jusqu'à ce qu'il ait assez pour payer son amende.*

— Eh ! bravo, syndico ! On è ti de voutron avi. Vo z'âi bin dèvesâ !

Quand lè que cllia loi fut votâie, lè conseillé sè desirant eintre leu :

— Ma fâi, po avâi on syndico quemet on a, et que peinsé à tot, faut allâ bin llein. Lè on hommo de teppa. Respet por li.

MARC A LOUIS.

#### Petites annales de janvier.

19 JANVIER 1645. — Le 19<sup>e</sup> jour au mois de Janvier 1645, jour de dimanche, environ les 8 heures du matin, presque tous les ministres estoient en action de leurs presches, il se fist un orage si grand que jamais homme vivant ne peut dire qu'il soit arrivé tel ; qui a esbranlé les temples et clochers, les chasteaux et les maysons plus relevées, et n'a espagné presque aucune en toutes les terres de Messieurs de Berne, en leur pays romand ; le pays alemand n'en a pas esté quitte ; abattu les tours et clochers, rompu et desraciné les arbres, desporté les plus gros basteaux faits à l'holandoise, et avons nouvelle que telle tempête a esté en Savoie. Et mesme que le Rhône près Genève a esté retardé de son cours par l'impétuosité de tel orage, par quelque petit espace. Sè sont faites deux tonnerres et des esclaires les precedans grandement espouvantables en telle saison hybernable. Dieu nous soit miséricordieux et propice.

En dicte année a esté une grande sécheresse et chaleur excessive, mais l'année a esté grandement abondante en vin, en froment, avoines et légumes. Plusieurs personnes à Genève alèrent recueillir, au lit du Rhône assecché, des poissons.

(En tête du registre des baptêmes de Corsier.)

#### Halte ! le rasoir.

D oit-on, oui ou non, se raser ?

La question, en dépit des apparences, est loin d'être futile.

D ans la bonne logique des choses, il apparaît clairement *a priori* que la barbe doit nous être utile.

La barbe, que d'aucuns considèrent uniquement comme un accessoire d'élégance, en bonne hygiène, ne saurait être considérée comme une non valeur.

En somme, elle est belle et bien un organe de défense, tout comme la chevelure, comme les cils et les sourcils, comme ces touffes pileuses qui garnissent l'entrée de nos narines.

Quantité de gens coupent leur barbe qui ne paraissent pas plus mal s'en porter pour cela !